

YT/DTM
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

..*.*.*
SECRETARIAT GENERAL
..*.*.*

UNIVERSITE NAZI BONI
..*.*.*

Présidence

01 BP 1091 Bobo-Dosso 01
Tél. : (226) 20-97-27-64
Fax : (226) 20-98-25-77



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Bobo-Dioulasso le

21 DEC 2020

N°2020-----/MESRSI/SG/UNB/P

000158

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Nazi BONI (UNB) informe le public qu'il est ouvert un concours d'entrée en master Réseaux et Systèmes, spécialité **cybersécurité en formation continue** à l'École Supérieure d'Informatique (ESI) au titre de l'année universitaire 2020-2021.

Les dossiers de candidature sont recevables au secrétariat de l'ESI sis à Belle-ville (enceinte de l'ISFP) du 05 au 20 janvier 2021 de 9 h à 13 h.

Le nombre de places ouvertes au concours est de vingt (20).

La version formation continue du master en cybersécurité s'adresse à des titulaires d'un diplôme de niveau Bac+4 ou Bac+5 en informatique ou en mathématiques, ou de tout autre diplôme jugé équivalent. Les dossiers des candidats de niveau Bac+3 en informatique ayant une expérience d'au moins trois (3) ans dans la gestion de la sécurité des réseaux informatiques sont également recevables.

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Président de l'UNB ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- les copies légalisées des diplômes obtenus depuis le baccalauréat ;
- une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis et le projet professionnel ;
- toute attestation d'expériences professionnelles pertinentes ;
- un curriculum vitae ;

P. E.

- un engagement légalisé à honorer les frais de formation ;
- un reçu de paiement des frais de gestion de dossier d'un montant de quinze mille (15.000) F CFA payables à la comptabilité de l'UNB sise à Nasso.

Les frais de formation s'élèvent à un million (1 000 000) F CFA pour l'année académique 2020-2021 et doivent être versés au plus tard le 30 mars 2021.

En plus des frais de formation, les candidats retenus pour ce master doivent s'acquitter des frais d'inscription qui sont fonction du statut du candidat :

- 15 000 F CFA pour les étudiants de la zone UEMOA ;
- 50 000 F CFA pour les travailleurs ressortissants de la zone UEMOA ;
- 250 000 F CFA pour les candidats hors zone UEMOA.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'ESI, sis à Belleville.



Pr Macaire S. OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier OIPA/CAMES